

## Résultats de l'enquête PAPE en Alsace

### Bibliothèques ayant répondu au questionnaire

#### Bas-Rhin :

- Strasbourg, Bibliothèque municipale (BMS)
- Strasbourg, Fondation de l'œuvre Notre-Dame (OND)
- Strasbourg, Archives municipales de la ville et de la communauté urbaine (AVCUS)
- Strasbourg, Bibliothèque de l'Observatoire (Obs)
- Strasbourg, Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR)
- Strasbourg, Université Louis Pasteur, service commun de documentation (ULP)
- Strasbourg, Bibliothèque des musées de la ville de Strasbourg (BDMS)
- Strasbourg, Bibliothèque de l'École supérieure des arts décoratifs (BEAD)
- Strasbourg, Bibliothèque du Grand Séminaire catholique (BGS)
- Strasbourg, Bibliothèque musicale de l'Union Sainte-Cécile, fonds musical du Grand Séminaire (BGS mus)
- Illkirch-Graffenstaden, Bibliothèque communautaire (BCI)
- Ottrott, Bibliothèque ancienne du Mont-Sainte-Odile (Ste-Odile)
- Sélestat, Bibliothèque humaniste (BHS)
- Haguenau, Médiathèque de la vieille île (MH)
- Saverne, bibliothèque municipale (BM Sav)

#### Haut-Rhin :

- Colmar, Bibliothèque municipale (BMC)
- Colmar, Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR)
- Colmar, Cour d'appel (Cour appel)
- Altkirch, Bibliothèque de recherche du musée (Altkirch)
- Mulhouse, église réformée, conseil presbytéral
- Mulhouse, Ecole supérieure de chimie (ENSCMu)
- Mulhouse, bibliothèque de l'université et de la Société industrielle (BUSIM)
- Mulhouse, Bibliothèque-Médiathèque (BM Mu)
- Guebwiller, Centre départemental d'histoire des familles (Guebwiller)

Envoyé en 2004 à quelques bibliothèques d'Alsace dépositaires de fonds patrimoniaux (FP), le questionnaire sur le « plan d'action pour le patrimoine écrit » (PAPE) a été renvoyé par 16 institutions du Bas-Rhin et 10 institutions du Haut-Rhin, toutes publiques (sauf BGS et Guebwiller).

Parmi ces institutions, peuvent être distinguées quatre types de bibliothèques :

- bibliothèques à FP ancien et reconnu : BMS, BGS, BHS, BMC, BM Mu
- bibliothèques universitaires : ULP, BEAD, BUSIM, ENSCMu
- bibliothèques intégrées dans une autre institution : OND, Obs, AVCUS, ADBR, ADHR, Cour d'appel, Altkirch
- bibliothèques de lecture publique : MH, BM Sav.

Pour le Bas-Rhin, la réponse de la bibliothèque d'Erstein n'a pas été retenue car leur fonds est trop limité. Dans le Haut-Rhin, c'est la bibliothèque de l'Église réformée de Mulhouse qui n'est pas prise en compte dans le dépouillement.

Dans l'ensemble, le taux de remplissage du questionnaire est satisfaisant. C'est le volume des FP qui est le moins bien renseigné, ainsi que le traitement à venir de ces fonds (TI et C) et l'ampleur du catalogage.

## 1. Les locaux

### 1. Les locaux

#### 1.1 surface :

##### ° bibliothèque :

	MAX	MINI	N.R.*
Bas-Rhin	9861 (ULP)	50	3
Haut-Rhin	7060 (BM Mu)	65	

\* N.R. : non renseigné

##### ° consacrée aux fonds patrimoniaux (FP) :

	MAX	MINI	N.R.
Bas-Rhin	2145 (BMS)	29 (BEAD)	5
Haut-Rhin	1020 (BM Mu)	90 (ENSCMu)	4

En fonction des données collectées, le pourcentage de surface consacrée aux FP permet de distinguer trois catégories :

- < 10% (ULP, MH, ADHR)
- 10-20 % (BEAD, BCI, BMC, BM Mu)
- > 20 % (BMS, ENSCMU, BHS), sachant qu'à la BHS 85 % de la surface est consacrée aux FP.

Dans 80% des cas, les FP disposent de locaux séparés des espaces de lecture publique, sous la forme de magasins, de réserves, d'espaces en sous-sol. Ces locaux sont rarement accessibles aux usagers (70% des réponses), sinon ils le sont dans le cadre de visites guidées, sur rendez-vous et pour des personnes habilitées (chercheurs, enseignants).

En matière de sécurité, la plupart des institutions sont équipées d'appareil de sécurité (surtout alarme incendie) et ces instruments sont présents dans les salles abritant des FP. Seules cinq institutions sont dépourvues de tels équipements : le Grand Séminaire de Strasbourg, la Bibliothèque de l'Observatoire, la bibliothèque du Mont-Sainte-Odile, la bibliothèque de la cour d'appel de Colmar. Il s'agit soit de petites institutions très peu ouvertes au public, soit de bibliothèques englobées dans des institutions plus grandes elles-mêmes protégées.

Le contrôle technique des magasins existe dans les locaux neufs tel l'OND, les AVCUS, la BDMS. Sinon, seule la thermohygrométrie est mesurée dans les institutions équipées. 9 institutions dans le Bas-Rhin et 5 dans le Haut-Rhin ne disposent pas d'instruments de contrôle technique en état de marche dans les locaux de FP.

A peu près la moitié des institutions dispose de magasins réservés aux FP qui servent en général uniquement à la conservation des documents. Ils sont stockés soit dans des armoires, soit sur des rayonnages (voir réponse 2.3.3). Si ces espaces servent à d'autre chose, il s'agit la plupart des cas de lieu de stockage de matériel (comme à la BMS, à la BHS) ou d'archives (Guebwiller). Dans la moitié des cas, ces magasins ne sont pas adaptés à la conservation des FP : problèmes de t°, de ventilation (BEAD), humidité (BM Sav car localisé en sous-sol). Un peu moins de la moitié des

institutions disposent d'une « réserve » (mais le questionnaire ne précisait pas ce qui était entendu par « réserve », s'agit-il d'une chambre forte ?).

Les améliorations envisageables pour ces locaux sont prioritairement :

- conditionnement et rangement des documents (12/23)
- systèmes de classement (10/23)
- campagnes de dépoussiérage des documents (8/23)

Suivent l'extension des surfaces, le regroupement des FP en un espace unique, le système de sécurité, le système de contrôle technique des magasins (un quart des réponses).

Quant aux campagnes de restaurations, elles ne sont envisagées que par quatre institutions : la BMS, l'OND, les ADBR, ADHR.

Pour la BMS et les ADBR, ces opérations s'inscrivent dans le cadre du déménagement prévu en 2004. Ce qui n'est pas le cas de la BMC qui a pourtant un projet de médiathèque et de transformation des bâtiments actuels (2009-2010).

En revanche, pour des petites structures tel la BGS, il n'y a pas de budget pour envisager une seule des améliorations proposées.

## 2. Les collections patrimoniales

8 institutions ne semblent pas avoir défini de critère de datation pour l'appellation *patrimonial*. 5 bibliothèques ont retenu l'antériorité à 1810, 5 autres l'antériorité à 1914. Sinon, il s'agit d'une fourchette beaucoup plus large comme à la BEAD (1850-1950) ou à la BGS mus (16<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècle) pour laquelle tout document semble patrimonial.

Au-delà de la limite chronologique, certains documents sont traités en documents patrimoniaux (DP) sauf par cinq institutions (AVCUS, BDMS, ADBR, Cour d'appel, Altkirch). Cela dépend du type d'ouvrages conservés. Ainsi à la BDMS, seuls les livres d'artistes ont une valeur patrimoniale, les photos et documents graphiques étant conservés par les musées et cabinets des estampes et dessins.

Pour la moitié des institutions, les manuscrits contemporains, les fonds locaux, les photographies et documents assimilés, les documents graphiques ont une valeur patrimoniale. Un tiers des institutions n'accorde pas de valeur patrimoniale à ce type de documents.

Enfin, le dépôt légal, qui au niveau régional ne se fait que dans certaines bibliothèques, n'a de valeur patrimoniale que pour la BMS, l'OND et la BEAD.

Pour la moitié des institutions, la composition du fonds est plutôt d'ordre local/régional (la formulation de la question n'était pas claire car le « OU » pouvait induire un choix). Pour l'OND, la composition des fonds est clairement de niveau international et celle de la BHS de niveau européen, cadre géographique de l'humanisme rhénan.

La volumétrie de documents considérés comme patrimoniaux est peu renseignée et difficile à exploiter dans la mesure où elle pouvait être exprimée en unités physiques ou en métrage linéaire. Ce sont les livres et brochures, suivis des périodiques et des manuscrits qui sont les mieux renseignés. De plus, la notion de « TOTAL » ne semble pas avoir été interprétée de la même manière par chaque institution : s'agissait-il du total des fonds ou le total des FP ? Peu de résultats permettent de déduire la part des FP par rapport à l'ensemble des collections. Seule la BMS a exprimé le total de ses livres et brochures (186 000) dont 11597 datent d'avant 1810, ce qui signifie 6% des fonds ont une valeur patrimoniale.

A la BMC, 50 000 ouvrages datent d'avant 1800 et 100 000 d'avant 1900

A Haguenau, sur les 35 000 livres patrimoniaux, 15 000 sont d'avant 1810 et 16-17 000 entre 1810 et 1914.

Quant aux manuscrits, la BGS, qui est une bibliothèque patrimoniale, en renferme le plus grand nombre (23 000), suivi de la BMS (2100) et de la BMC (1200).

Les documents graphiques trouvent surtout leur place dans les archives (125 000 estampes, dessins, affiches, photos aux ADHR). Les cartes et plans, également bien représentés dans les archives, constituent un fonds particulier de l'Observatoire et de l'ULP.

Les cartes postales ne semblent pas encore être considérées comme un FP, alors qu'on en trouve beaucoup dans les bibliothèques.

Les médailles et monnaies sont, en Alsace, surtout conservées à la BMC qui a hérité du cabinet de médailles du musée d'Unterlinden lors de la séparation des deux institutions, et aux ADHR.

Au cours des trois dernières années, la moitié des institutions a acquis des DP, essentiellement par dons. Seules sept bibliothèques ont pu consacrer un budget à l'acquisition de DP : la BMS, l'OND, la BDMS, la BHS, la BMC, les ADHR, la BM mu. Les financements sont essentiellement assurés par la collectivité de tutelle (ville ou CG). Seuls Sélestat et Colmar ont bénéficié d'un soutien du MCC. Quant aux sommes allouées à ces acquisitions, elles représentent en moyenne 3 000 €, mais peuvent s'élever à des montants beaucoup plus importants pour des achats exceptionnels : 90 000 € en 2003 à Sélestat, 79 000 € en 2000 à Colmar. La BMC et les ADHR, institutions à vocation patrimoniale affichée, consacrent respectivement 20 000 et 14 000 € aux acquisitions de DP.

Pour les institutions qui font des acquisitions, ces dernières répondent à des thématiques propres aux institutions : la cathédrale de Strasbourg, la sculpture et l'architecture gothique pour l'OND ; le

fonds Hans Arp et les revues d'art à la BDMS ; l'histoire ecclésiastique à la BGS ; livres d'humanistes des 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> s. à la BHS ; livres sur Colmar et alsatiques à la BMC...

Si un tiers des bibliothèques a mis en place un plan de développement des collections patrimoniales, seules un quart a mis en place un plan de conservation. Et ce ne sont pas forcément les mêmes : seules les BMS, BGS, BM Mu, Guebwiller favorisent les deux plans. La BDMS, la BMC, les ADHR, la BUSIM privilégient le premier ; l'OND et BEAD le second.

Sur les 16 institutions qui ont renseigné l'état de conservation des DP, l'état est en général bon. Les problèmes rencontrés sont : des problèmes d'humidité relative ; de moisissures ; de fragilité ; des dommages de guerre (BGS). Très peu d'institutions ont entrepris des travaux de restauration, ce qui recoupe la réponse 1.5.h (peu de campagnes de restaurations prévues). Les restaurations entreprises sont réalisées soit en interne dans les ateliers de reliure (ADHR, BM Mu), soit par des restaurateurs spécialisés, voire par la BnF pour la BMC. Les montants de restauration sont élevés (10-15 000 €), ce qui explique peut-être le peu d'opérations de ce genre.

Le dépoussiérage (questions 1.4.6 et 2.3.4) est très rarement pratiqué : un quart des institutions l'a pratiqué et encore pas de façon régulière. La BMS l'a entrepris en 2004. La BMC l'a fait deux fois en trente-cinq ans.

### 3. La gestion des collections

A l'exception de la BMS (178 agents), la BMC (53 agents) et l'ULP (25 agents), les autres bibliothèques disposent de moins d'une dizaine d'agents (le plus souvent c'est une ou deux personnes). Quelques-unes (BGS, BGS mus, Ste-Odile, Altkirch) fonctionnent grâce à un bénévole. Quant au nombre d'agents affectés à la gestion des FP, il est inférieur à cinq et se limite en général à un ou deux agents. Dont un ou deux de catégorie A, encadrant des agents de catégorie B ou C. Sur les quatorze institutions qui disposent de personnel pour le patrimoine écrit, seules huit peuvent les affecter prioritairement à la gestion du patrimoine écrit.

Seule la moitié des institutions a des agents qui ont reçu une formation initiale spécifique dans le domaine du patrimoine écrit, formation dans le domaine de l'inventaire des fonds, la reliure ou encore la paléographie allemande.

Les tâches de gestion de ce patrimoine sont pour 10 institutions insuffisamment réalisées parmi lesquelles figurent des institutions à FP importants (BMS, la BMC). Sept bibliothèques estiment que ces tâches sont suffisamment réalisées. Il s'agit d'institutions dont la vocation patrimoniale est moindre (BDMS, ENSCMu, BM Mu) ou clairement inscrite dans ses missions (OND, BHS, ADHR).

Depuis trois ans, peu d'agents ont bénéficié d'une formation continue dans le domaine du patrimoine écrit : en tout 20 agents répartis dans six institutions (7 à la BMS, 1 à l'OND, 6 à l'ULP, 2 à la BEAD, 1 à la BHS, 3 à la BMC). Les formations portent sur le catalogage, la restauration, la numérisation, la connaissance des livres anciens, le traitement. Les organismes sollicités sont l'ENSSIB, le CNFPT (notamment dans le cadre de la formation initiale des lauréats de concours de la fonction publique territoriale), voire des bibliothèques nationales (BnF, BNU) dans leur rôle d'expert.

Au vu du faible taux de remplissage du tableau, peu de collections semblent en attente d'un traitement initial (estampillage et inventaire) et d'un catalogage, ce qui laisse penser que les FP sont identifiés et « protégés » par un marquage. L'ampleur des collections cataloguées (3.2.2) permet de se faire une idée de ce qui reste à faire.

Si peu de manuscrits semblent en attente d'un traitement initial (estampillage et inventaire), étant donné que leur marquage est un moyen de les protéger du vol, ils sont beaucoup plus nombreux en attente de catalogage : 2160 à la BMS (60 % des manuscrits), 20 000 à la BGS mu (87 % des manuscrits), 12 ml à la BMC, 2000 à Guebwiller.

Considérés peut-être comme moins précieux que les manuscrits, les imprimés sont plus nombreux à être dans l'attente d'un traitement initial et donc d'un catalogage. Là encore, la BGS se distingue avec 100 000 imprimés en attente d'un traitement initial (soit les deux tiers de l'ensemble). A la BMS, 20 000 imprimés doivent bénéficier d'un traitement initial. A la BMC, ce sont 10 000 livres anciens qui sont en attente d'un traitement initial et d'un catalogage (soit 20 % de l'ensemble de ce fonds).

Pour les périodiques, seule la BEAD a signalé 4 700 périodiques en attente de traitement initial et de catalogage.

La BHS a encore en attente de traitement initial et de catalogage : 1 200 documents graphiques, 5 000 médailles et 5 000 œuvres d'art.

Quant à la BMC, si ses 100 000 documents graphiques (ancien cabinet des estampes du musée d'Unterlinden) sont estampillés et inventoriés, ils ne sont pas encore catalogués (1 000 seulement sont déjà catalogués), tout comme les 10 000 médailles (seules 300 sont déjà cataloguées).

A la BMS, des photographies et des partitions sont en attente de catalogage.

Les ouvrages et documents déjà catalogués bénéficient soit de notices moyennes ou succinctes. Seules la bibliothèque du Mont-Ste-Odile, l'ENSCMu et la BM Mu disposent de notices longues. Sur les treize institutions qui ont précisé le type d'indexation utilisée, 8 utilisent l'indexation Rameau, 1 Brunet-Parguez et 4 leur propre système.

Quatorze institutions ont informatisé à 100 % ou partiellement leur catalogue, en utilisant soit des logiciels spécialisés (vubis smart, gaia, infomusic, horizon), soit sous forme de traitement texte, soit en développant un logiciel spécial sous Linux (Guebwiller).

La majorité des bibliothèques est équipée d'instruments de travail bibliographique sur support papier (65 %), un peu moins sur support électronique (50 %).

Le nombre d'heures qui peut être consacré au catalogage des documents patrimoniaux est actuellement trop faible. Seule la BMC consacre 36-40 heures par semaines à ce travail, soit un agent à temps complet. Sinon, dans la majorité des cas, ce temps est nul, ponctuel, variable, soit 10 % du temps de travail. Quant au niveau de formation au catalogage des agents, il est dans moins de la moitié des cas estimé « bon » (Très Bon à la BMC). Dans un tiers des cas, il est insuffisant.

Moins de la moitié des bibliothèques alsaciennes ont leur DP répertoriés dans des catalogues collectifs spécialisés. Seuls les DP de la BMS figurent dans les catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques, les catalogues régionaux des fonds musicaux anciens, le corpus photographique des manuscrits enluminés (IRHT), le CCFr. La BGS, la BMC, la BUSIM ont également participé au programme de l'IRHT.

Sur les 21 institutions qui ont répondu à la question du microfilmage, seules 5 ont déjà procédé à des campagnes de microfilmage. Les campagnes de numérisations sont encore trop rares : trois sur les neuf qui ont répondu à la question. Ou elles sont en projet (BMS). La numérisation concerne prioritairement les fonds de manuscrits et peut s'inscrire dans des programmes nationaux. Ainsi la BGS qui n'a pas de budget a pu faire numériser ses manuscrits par le biais de l'IRHT. La BGS est la seule bibliothèque qui a bénéficié de l'aide du MCC.

#### 4. La mise en valeur

Les bibliothèques alsaciennes ouvrent en moyenne 34 heures par semaine, avec un nombre d'heures d'ouverture maximal de 54 heures/semaine pour l'ULP et minimal de 3heures/semaine pour Altkirch. Dans la majorité des cas, la consultation des FP peut se faire pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Dans certains cas (OND, BGS, BGS mus, Ste-Odile), la consultation ne peut se faire que sur rendez-vous.

Dans 60 % des cas, la présence de FP au sein de la bibliothèque n'est pas clairement indiquée. Seul un tiers des bibliothèques l'indique, notamment à la BMC, aux ADHR, à la BUSIM, à la BM Mu. Dans la moitié des cas, ces DP peuvent être consultés par tous les usagers. Sinon, leur accès est réservé aux chercheurs, enseignants.

Seul un cinquième des institutions ne semble pas prendre de précautions lors de la consultation de DP par un usager. Il s'agit principalement d'institutions dont les FP sont minoritaires (ADBR, Cour d'appel de Colmar, Altkirch) ou dont la vocation patrimoniale n'est pas prioritaire (ENSCMu, Guebwiller).

Un tiers des institutions mettent en place des activités pédagogiques en rapport avec le FP, sous forme de visites guidées, d'animations scolaires. Quelques-unes organisent des expositions de DP ou participent à des expositions extérieures en prêtant des DP. Très peu de bibliothèques participent au « Mois du patrimoine écrit ». Il s'agit de la BMS, de la BMC, de la BUSIM et de la BM Mu, bibliothèques qui disposent d'un FP important. Les autres manifestations auxquelles les institutions peuvent être amenées à participer sont soit les journées du patrimoine (ADBR), « Lire en fête » (MH), « sciences en fête » (BUSIM, Guebwiller).

La moitié des institutions ne disposent pas encore d'un site Internet sur lequel le public peut consulter les DP. Sinon, le site Internet de la bibliothèque permet d'avoir accès uniquement au catalogue. Seul Guebwiller offre en plus un accès à une banque d'images.

Les obstacles rencontrés dans la conception ou la mise en œuvre d'opération de mise en valeur du patrimoine écrit sont soit le manque de personnel, soit le manque de moyen, soit le manque d'espace. Dans la moitié des cas, manquent également les moyens techniques pour le traitement et la valorisation des FP, qui lorsqu'ils sont disponibles se résument au banc de numérisation et à l'atelier photographique, qui sont parfois empruntés à d'autres services tel les musées.



## 5. Les opérations menées au cours des trois dernières années

Sur les 12 types d'opérations proposées, seules trois bibliothèques (BMS, BHS et BMC) ont réussi à en mener une dizaine. Le reste des institutions en mène entre 1 et 5. La BEAD a même précisé que bon nombre de ses opérations en sont au stade de projet ou de souhait.

Les trois opérations qui sont le plus systématiquement réalisées (du moins par plus de la moitié des institutions) sont :

- programme d'inventaire et catalogage d'une partie des collections
- mesures de protection des documents (boîtes, enveloppes, etc.)
- dépoussiérage des locaux et ouvrages.

Entre un tiers et un quart des institutions ont parmi leurs missions :

- programme de restauration
- numérisation
- activités pédagogiques concernant le FP

Les opérations les moins menées sont en ordre décroissant :

- élaboration d'une bibliographie thématique ou chronologique. Mission confiée par la BMS à des stagiaires
- microfilmage
- réalisation d'une exposition
- programme de rétroconversion
- participation au « Mois du patrimoine écrit »

Les collaborations mises en œuvre au niveau local et départemental existent presque partout, sauf à l'OND, BCI. Les partenariats les plus fréquents sont ceux entre bibliothèques de même nature, c'est-à-dire les bibliothèques publiques et/ou universitaires. Les relations avec les associations et/ou sociétés savantes et autres institutions culturelles ou patrimoniales tels les musées sont également privilégiés. En revanche, le mécénat n'est pratiqué par aucune institution, à l'exception de la BGS qui il est vrai ne dispose d'aucun budget. La loi sur le mécénat d'août 2003 n'a pas encore porté ses fruits. La recherche de mécène n'est pas un réflexe pour les bibliothèques publiques.

En revanche, au niveau régional ou interrégional, les collaborations sont beaucoup plus rares. A l'exception de la BMS qui collabore avec les 12 partenaires proposés, mais qui ne pratique pas encore le mécénat, et de la BMC qui collabore avec la moitié des partenaires proposés (bibliothèques publiques et/ou universitaires, DRAC, DLL, BnF, ENSSIB, CNRS), les autres bibliothèques collaborent peu à une échelle géographique plus large, si ce n'est avec la DRAC ou le CNRS au travers des opérations de numérisation de l'IRHT.

## 6. Les opérations en cours et projets pour 2004 et les années suivantes

A l'exception de la BEAD, BGS, Ste-Odile, MH, Cour d'appel de Colmar, Altkirch, ENSCMu qui ne prévoient apparemment rien, les autres institutions ont un ou plusieurs projets :

- un tiers ont un ou deux projets
- 20 % ont jusqu'à 5 projets
- un sixième a plus de 6 projets, avec la BMS et la BMC qui ont 9 projets.

Ces projets prévus pour 2005-2006, voire à plus long terme, notamment les programmes de rénovation (2007 pour BMS, 2007 pour ADBR, 2007-2008 pour Guebwiller, 2009-2010 pour BMC)

Le projet le plus souvent cité est le programme d'inventaire et de catalogage d'une partie des collections

Suivent les projets de dépoussiérage, de rétroconversion du ou des catalogues, de rénovation/construction de bâtiments.

Deux projets ne sont envisagés par aucune institution : le microfilmage et la participation au « Mois du patrimoine écrit ».

Trois à cinq institutions prévoient des numérisations, des activités pédagogiques, la valorisation des DP par le biais d'Internet, la réalisation d'une exposition.

Pour la réalisation de ces projets, 10 institutions ont renseigné la partie concernant les demandes de soutien technique ou de moyens : dans 7 cas, ce sont les collectivités qui seront sollicitées ; dans cinq l'Etat. Les demandes concernent autant le soutien technique que les moyens (notamment en personnel). L'Etat est plus sollicité pour le soutien technique.

9 institutions ont proposé les projets coopératifs suivants :

- garantir un meilleur niveau de protection
- créer une association pour les documents graphiques
- sauver les bibliothèques religieuses (demande de BGS)
- créer un catalogue collectif régional (proposé par BCI et BMC)

## CONCLUSION

Au vu des résultats de l'enquête PAPE menée en Alsace en 2004, les bibliothèques alsaciennes détentrices de FP ont dans l'ensemble bien identifiées ces fonds auxquels sont consacrés des espaces spécifiques protégés mais ne disposant que rarement d'instruments de contrôle technique (sauf dans le cas de bâtiments neufs). Les améliorations envisageables pour ces locaux sont prioritairement : conditionnement et rangement des documents ; systèmes de classement, campagnes de dépoussiérage.

L'appellation *patrimonial* n'est pas clairement définie : avant 1810, avant 1914. Et elle s'applique aussi bien aux manuscrits, livres, périodiques qu'aux manuscrits contemporains, fonds locaux, photographies, DG. Il s'agit pour la moitié des cas de fonds d'ordre local/régional. La volumétrie des DP est peu renseignée et difficile à exploiter (deux unités de mesure). L'enrichissement des FP se fait surtout par dons, seul un tiers des institutions disposent d'un budget d'acquisition (3 000 € en moyenne, mais en expansion), financé par la collectivité de tutelle (ville ou CG). Un tiers des bibliothèques a mis en place un plan de développement des collections, un quart un plan de conservation. Il est vrai que l'état de conservation des DP semble en général bon et ils souffrent essentiellement de problèmes d'humidité, de moisissures, de fragilité. Le dépoussiérage est encore trop rarement pratiqué.

Le personnel affecté à la gestion des FP se limite à un ou deux agents pas toujours à temps complet, dont un agent de catégorie A encadrant des agents de catégories B ou C, ou est composé de bénévoles. La moitié des institutions ont des agents qui ont reçu une formation initiale spécifique dans le domaine du patrimoine écrit. Mais sur ces trois dernières années, peu d'agents a bénéficié d'une formation continue dans le domaine du patrimoine écrit. Le TI et le catalogage des DP varient en fonction du type de documents : les manuscrits sont en général estampillés et inventoriés mais encore en attente de catalogage. Les imprimés, périodiques, DG sont en attente de TI et de catalogage. Les documents catalogués bénéficient de notices moyennes ou succinctes et indexés selon le système Rameau. La moitié des institutions a informatisé entièrement ou partiellement leur catalogue. Mais le travail de catalogage représente moins de 10 % du temps de travail et est souvent nul ou ponctuel. Moins de la moitié des bibliothèques alsaciennes ont leur DP répertoriés dans un ou des catalogues collectifs spécialisés.

L'accessibilité des FP se fait en général pendant les heures d'ouverture des bibliothèques (34 h/semaine en moyenne), sinon sur RDV dans les petites institutions. En revanche la présence de FP n'est clairement indiquée que dans un tiers des institutions. Dans la moitié des cas, les DP peuvent être consultés dans le respect des règles de conservation par tous les usagers, sinon par les chercheurs. Un tiers des institutions met en place des activités pédagogiques en rapport avec les FP, sous forme de visites guidées, d'animations scolaires. Très peu de bibliothèque participe au « Mois du patrimoine écrit ». Les sites Internet existant ne permettent pas de consulter les DP, si ce n'est par le biais du catalogue en ligne.

Sur les douze types d'opérations menées au cours des trois dernières années, les bibliothèques en ont réalisées entre 1 et 5. Les opérations les plus systématiquement réalisées sont : programme d'inventaire et de catalogage ; mesures de protection des documents ; dépoussiérage. Suivent les programmes de restauration, de numérisation et les activités pédagogiques. Les opérations les moins réalisées sont : élaboration d'une bibliographie thématique ou chronologique, exposition, programme de rétroconversion, microfilmage et participation au « Mois du patrimoine écrit ». De plus, ces deux dernières opérations n'apparaissent pas dans les projets à venir.

Dans les trois-quatre années à venir, les bibliothèques ne manquent pas de projets. Si un tiers des bibliothèques ne prévoit rien, un autre a un ou deux projets, 20 % ont jusqu'à cinq projets. Enfin un sixième a plus de 6 projets, dont la BMS et la BMC qui travaillent à leur déménagement prévu respectivement en 2007 et 2010. Le projet le plus souvent cité est le programme d'inventaire et de catalogage, suivi du dépoussiérage, de rétroconversion. Pour la réalisation de ces projets, les institutions envisagent de solliciter leurs collectivités de tutelle pour les moyens financiers et humains et l'Etat pour le soutien technique.

Liste des abréviations utilisées :

ADBR	Strasbourg, Archives départementales du Bas-Rhin
ADHR	Colmar, Archives départementales du Haut-Rhin
AVCUS	Strasbourg, Archives municipales de la ville et de la communauté urbaine
BCI	Illkirch-Graffenstaden, Bibliothèque communautaire
BDMS	Strasbourg, Bibliothèque des musées de la ville de Strasbourg
BEAD	Strasbourg, Bibliothèque de l'École supérieure des arts décoratifs
BGS	Strasbourg, Bibliothèque du Grand Séminaire catholique
BGS mus	Strasbourg, Bibliothèque musicale de l'Union Sainte-Cécile, fonds musical du Grand Séminaire
BHS	Sélestat, Bibliothèque humaniste
BM Mu	Mulhouse, Bibliothèque-Médiathèque
BM Sav	Saverne, bibliothèque municipale
BMC	Colmar, Bibliothèque municipale
BMS	Strasbourg, Bibliothèque municipale
BnF	Bibliothèque nationale de France
BNU	Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg
BUSIM	Mulhouse, bibliothèque de l'université et de la Société industrielle
CCFr	Catalogue collectif de France
CG	Conseil général
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
DG	Documents graphiques
DLL	Direction du livre et de la lecture
DP	Documents patrimoniaux
ENSCMu	Mulhouse, Ecole supérieure de chimie
ENSSIB	Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
FP	Fonds patrimoniaux
IRHT	Institut de recherche et d'histoire des textes
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
MH	Haguenau, Médiathèque de la vieille île
Obs	Strasbourg, Bibliothèque de l'Observatoire
OND	Strasbourg, Fondation de l'œuvre Notre-Dame
PAPE	Plan d'action pour le patrimoine écrit
TI	Traitement initial
ULP	Strasbourg, Université Louis Pasteur, service commun de documentation